

Offre de services Gestionnaire de projet



Contexte

En mai 2008, le Conseil de la nation Micmac de Gespeg s'est doté d'un plan stratégique de développement économique en collaboration avec le ministère des Affaires indiennes et du Nord Canada (MAINC). Depuis, les stratégies implantées ont permis à la Nation d'investir dans la mise en place de différentes entreprises, générant certains revenus et répondant à ses obligations et aux besoins de la communauté. Au cours des deux (2) dernières années, des analyses ont été conduites dans le cadre du développement d'une offre touristique. Le but étant de capitaliser sur les acquis et le savoir-faire touristique de la Nation afin d'augmenter de façon significative les retombées touristiques. Donc, dans cette optique, le centre d'interprétation sera relocalisé sur un nouveau site en plein cœur de Gaspé. Avec ses hôtels, chalets, etc., les touristes bénéficieront d'un complexe touristique MicMac d'envergure. Ce nouveau site deviendra un attrait touristique majeur pour la région et offrira aux touristes et visiteurs une expérience Micmaque et des Premières Nations des plus mémorables et enrichissantes.

1. LE PROJET

Développer un complexe touristique Micmac à Gaspé. Cet attrait touristique sera situé sur des terrains vacants en bordure de la baie de Gaspé, tout en face du « Berceau du Canada » et à moins de 700 mètres du terminal de croisières.

Basé sur l'expérience Micmaque, les touristes et visiteurs seront immergés dans la culture, les traditions, et le modernisme de la Nation Micmac de Gespeg et seront exposés à l'ensemble des autres Premières Nations. Inspiré de la roue des 13 lunes, chaque visiteur et touriste du site pour identifier le parcours qui lui permettra de vivre l'expérience ultime.

2. ÉTAPES DU PROJET

Évalué entre 15 000 000 \$ à 20 000 000 \$ \$ millions de dollars, ledit projet comprendra les étapes suivantes :

- A. Développement du projet
- B. Implantation du Centre d'interprétation et centre d'expériences Micmac
- C. Ajout d'un complexe d'hébergement avec approche pavillonnaire (2020 à 2025)
 - I. 20 chambres, salle à manger et salle de réunion
 - II. 10 studios
 - III. 10 mini- chalets
 - IV. 20 emplacements pour véhicules récréatifs
- D. Développement de sentiers et aménagements complémentaires sur le plateau du haut (2020 à 2025)

3. APPEL D'OFFRES

Le présent appel d'offre a pour but de retenir les services d'une personne/consultant(e) ou une firme qui sera responsable de la coordination, du financement, de l'implantation et de la mise en œuvre du Complexe.

4. NATURE DU MANDAT

Accompagner, appuyer et offrir son expertise en gestion de projets afin de soutenir le conseil de la nation dans la réalisation dudit projet. La personne ou la firme retenue pour ce mandat devra :

- A. Assurer la supervision du concept afin d'en assurer sa faisabilité et sa rentabilité
- B. Développer et implanter un plan de communication efficace et efficient tout au long du projet
- C. Voir à l'organisation de la structure légale et opérationnelle
- D. Identifier et sécuriser des sources de financement privé (partenaires financiers compatibles avec les valeurs e les objectifs de la Nation
- E. Identifier et sécuriser des sources de financement public (toutes les sources potentielles)
- F. Approcher et présenter le projet auprès de fonctionnaires et de politiciens
- G. Voir à l'acquisition de terrains et permis nécessaires
- H. Voir à la réalisation de plans et devis
- I. Encadrer la supervision lors de l'implantation et la construction du complexe
- J. Mettre en place la structure d'exploitation du complexe (outils de contrôle, mesurables et informations)

5. CONTENU DE LA PROPOSITION

La proposition devra contenir les éléments suivants :

- La démarche proposée, la relation avec le conseil ou son chargé de projet
- L'expérience et l'expertise de l'individu ou de la firme
- L'échéancier du projet et la disponibilité du chargé de projet
- La description détaillée des interventions et des résultats escomptés
- Le mode de rémunération pour chaque étape du processus :
 - Honoraires
 - Pourcentage
 - Dépenses
- Données légales et garanties
- Curriculum vitae de tous les intervenants dans le projet
- Trois (3) références

6. DATE DE DÉPÔT DE L'OFFRE ET CONDITIONS

- La soumission doit être adressée au soin de Micheline Roy et acheminée ***par courriel à michegabe@gmail.com avant 16 h, (heure de l'Est) le 20 septembre 2019.***

7. MODALITÉS DES ÉVALUATIONS DES OFFRES

- Le comité de sélection procède à l'évaluation de toutes les offres de services à partir des critères définis à l'article 5.0.
- Le comité effectue l'évaluation de la qualité des offres de services sans connaître le contenu des formules Offre de prix.
- Le comité détermine dans quelle mesure chaque offre de services répond aux exigences du document d'appel d'offres et évalue celles-ci à partir des seuls renseignements qu'elles contiennent.
- S'il se révélait nécessaire pour le comité d'obtenir des précisions sur l'un ou l'autre des renseignements fournis dans l'offre de services, ces précisions en deviendraient partie intégrante. Toutefois, les précisions fournies ne doivent pas améliorer l'aspect qualitatif de l'offre ni ajouter de nouveaux éléments qui n'auraient pas été traités dans l'offre.
- Chacune des offres de service est évaluée individuellement et, pour chaque critère, un nombre de points est alloué suivant la grille d'évaluation ci-dessous
- Ensuite, l'évaluation de chacune des offres est reprise par le comité afin de parvenir à un consensus sur le nombre de points alloués pour chaque critère sur la grille d'évaluation de chaque offre de services. Pour chacune des offres, une fois tous les critères évalués, le comité additionne les points obtenus pour un total maximal de cent (100) points.

Barème d'évaluation de l'offre de services

- | | |
|---|-----------------|
| • Expérience du soumissionnaire | 20 points |
| • Compétence et disponibilité du responsable du projet | 30 points |
| • Organisation de l'équipe de projet | 30 points |
| • Échéancier de travail et présentation des biens livrables | 10 points |
| • Qualité de l'offre de service | 5 points |
| • Références | <u>5 points</u> |

100 points

8. CONDITIONS

- Seuls les individus et les firmes ayant un siège social au Canada sont admissibles
- Une connaissance du contexte des Premières Nations et du domaine touristique sont indispensables
- Un consortium/groupe est acceptable, cependant un chargé de projet doit être clairement identifié et sera le signataire de l'entente et tenu responsable du déroulement du projet dans son entité
- Le conseil de la Nation se réserve le droit de n'accepter aucune soumission et de relancer l'appel d'offres, si jugé nécessaire

*À compétences égales, cette offre priorise les membres de la Nation Micmac de Gespeg.
Seuls les candidats retenus en présélection seront contactés.*

